

**DECLARATION DES PERFORMANCES**  
**N° 0001-100**

1. Code d'identification unique du produit type:  
Produits isolants thermiques pour le bâtiment
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4:  
Eurolène 603, Eurolène 604, Protisol 03, Protisol 04 (Voir étiquette)
3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:  
Isolation thermique du bâtiment
4. Nom, raison sociale ou adresse déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:  
SAINT-GOBAIN EUROCOUSTIC  
Les Renardières - 7 place de Saverne 92415 Courbevoie  
[www.eurocoustic.com](http://www.eurocoustic.com)
5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2:  
Non applicable
6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V:  
AVCP Système 1 pour la réaction au feu  
AVCP Système 3 pour les autres caractéristiques
7. Cas des produits couvert par la norme harmonisée:  
L'ACERMI (Organisme Notifié n° 1163) a réalisé une détermination du produit type sur la base d'essais de type ; une inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine ; une surveillance, évaluation et appréciation permanentes du contrôle de la production en usine, selon le système 1 pour la caractéristique de réaction au feu.  
Il a délivré le certificat de constance des performances.

Le CSTB (Organisme notifié n° 0679) a réalisé une détermination du produit type sur la base d'essais de type (reposant sur l'échantillonnage réalisé par le fabricant), de calculs relatifs au type, de valeurs issues de tableaux ou de la documentation descriptive du produit selon le système 3 pour les autres caractéristiques.  
Il a délivré les rapports d'essais correspondants.

8. Déclaration des performances concernant un produit pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée:

Non applicable

9. Performances déclarées:

Caractéristiques essentielles		Performances	Spécifications techniques harmonisées
		Euroclasse 603, Euroclasse 604 Protisol 03, Protisol 04	
Réaction au feu Caractéristiques des Euroclasses	Réaction au feu	A1	EN 13162 : 2012
Emission de substances dangereuses à l'intérieur des bâtiments	Emission de substances dangereuses	(a)	
Coefficient d'absorption acoustique	Absorption acoustique	NPD	
Indice de transmission des bruits d'impact (pour les sols)	Raideur dynamique	NPD	
	Epaisseur, $d_L$	NPD	
	Compressibilité	NPD	
	Résistance à l'écoulement de l'air	NPD	
Indice d'isolement aux bruits aériens directs	Résistance à l'écoulement de l'air	NPD	
Combustion avec incandescence continue	Combustion avec incandescence continue	(b)	
Résistance thermique	Résistance thermique et conductivité thermique	$R_D =$ de 1.22 à 5.40 m <sup>2</sup> .K/W $\lambda D = 0.037W/(m.K)$	
	Epaisseur	T4	
Perméabilité à l'eau	Absorption d'eau à court terme	NPD	
	Absorption d'eau à long terme	NPD	
Perméabilité à la vapeur d'eau	Transmission de la vapeur d'eau	NPD	
Résistance à la compression	Contrainte en compression ou résistance à la compression	NPD	
	Charge ponctuelle	NPD	
Durabilité de la réaction au feu par rapport à l'exposition à la chaleur ou aux intempéries, au vieillissement/à la dégradation	Caractéristiques de durabilité	(c)	
Durabilité de la résistance thermique par rapport à l'exposition à la chaleur ou aux intempéries, au vieillissement/à la dégradation	Résistance thermique et conductivité thermique	(d)	
	Caractéristiques de durabilité	(e)	
Résistance à la traction/flexion	Résistance à la traction perpendiculairement aux faces (f)	NPD	
Durabilité de la résistance à la compression par rapport au vieillissement/à la dégradation	Fluage en compression	NPD	

- (a) Les produits isolants thermiques ne doivent pas dégager de substances dangereuses réglementées dépassant les niveaux maximum autorisés spécifiés dans les réglementations européennes ou nationales. Des méthodes d'essai européennes sont en cours d'élaboration.
  - (b) Une méthode d'essai est en cours d'élaboration et, lorsqu'elle sera disponible, la norme sera modifiée
  - (c) Pas de variation en ce qui concerne les propriétés de réaction au feu des produits en laine minérale. Le comportement au feu de la laine minérale ne se détériore pas avec le temps. La classification Euroclasses du produit est liée à la teneur en matières organiques qui ne peut pas augmenter avec le temps.
  - (d) La conductivité thermique des produits en laine minérale ne change pas avec le temps. L'expérience a montré que la structure fibreuse est stable et que la porosité ne contient pas d'autre gaz que l'air de l'atmosphère.
  - (e) Pour l'épaisseur de la stabilité dimensionnelle uniquement
  - (f) Cette caractéristique concerne également la manipulation et l'installation.
10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

Monsieur Guillaume LOIZEAUD  
Directeur B.U. Plafonds Eurocoustic  
A Courbevoie, le 26/06/2013

